|  |  |
| --- | --- |
| **Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT)****25ème réunion, Genève, 2-5 juin 2020** | C:\Users\comas\AppData\Local\Temp\Rar$DRa0.735\jpg\ITU official logo_blue_RGB.jpg |
|  |  |
|  | **Document** **TDAG-20/****16-F** |
|  | **17 février 2020** |
|  | **Original:** **anglais** |
| Directrice du Bureau de développement des télécommunications  |
| PROJET DE STRATÉGIE POUR LA JEUNESSE |
|  |
| **Résumé:**Les jeunes et les enfants ayant accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) sont nés avec le numérique. Ils ont adopté les TIC très tôt dans leur vie et sont les mieux placés pour exploiter le potentiel des technologies numériques de manière innovante et imaginative.Les TIC peuvent contribuer à améliorer l'éducation, à réduire le chômage des jeunes et à promouvoir le développement socio-économique. Toutefois, pour mettre à profit ce potentiel de transformation des TIC, les jeunes doivent posséder un large éventail de compétences numériques et bénéficier d'un accès financièrement abordable à la connectivité. La population mondiale compte 1,8 milliard de jeunes de 10 à 24 ans, dont près de 90% vivent dans des pays en développement. En Afrique, continent où vivent 1,2 milliard d'habitants, les moins de 15 ans représentent 41% de la population, tandis que les jeunes âgés de 15 à 24 ans représentent 19% de la population. Dans un grand nombre de pays développés et de pays en développement, les jeunes, en particulier les jeunes filles et les jeunes femmes, sont confrontés de manière disproportionnée à la pauvreté et au chômage. Les jeunes sont en droit de bénéficier d'une inclusion économique, sociale et numérique à part entière. Les TIC sont des moyens qui permettent aux jeunes femmes et aux jeunes hommes de contribuer et de participer activement à leur développement économique et social et d'en tirer parti. Plus que jamais connectés les uns aux autres, les jeunes veulent apporter leur contribution à leur communauté, proposer des solutions innovantes et promouvoir le progrès social ainsi que le changement.Le projet de Stratégie pour la jeunesse a pour ambition d'orienter les travaux sur la jeunesse d'une manière stratégique, concertée et systématique, d'être adapté au but recherché, de réduire les disparités numériques entre les jeunes et de faire en sorte que ceux-ci participent aux travaux de l'UIT en tant qu'acteurs de premier plan, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.Le présent avant-projet de Stratégie pour la jeunesse fait actuellement l'objet de nouvelles consultations avec les jeunes. |

|  |
| --- |
| **Suite à donner:**Le GCDT est invité à examiner la Stratégie pour la jeunesse, à fournir des orientations et à envisager d'apporter un appui financier à sa mise en œuvre.**Références:**Résolution 198 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires; Résolution 37 (Rév.Buenos Aires, 2017); Résolution 67, (Rév.Buenos Aires, 2017); Résolution 76 (Rév.Buenos Aires, 2017) de la Conférence mondiale de développement des télécommunications; Objectif 4 de l'UIT-D (société numérique inclusive); Question 7/1 de la Commission d'études 1 de l'UIT‑D. |

Projet de Stratégie pour la jeunesse

Feuille de route à l'horizon 2021 et au-delà

# 1 Considérations générales

Les jeunes et les enfants ayant accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) sont nés avec le numérique. Ils ont adopté les TIC très tôt dans leur vie et sont les mieux placés pour exploiter le potentiel des technologies numériques de manière innovante et imaginative.

Les TIC peuvent contribuer à améliorer l'éducation, à réduire le chômage des jeunes et à promouvoir le développement socio-économique. Toutefois, pour mettre à profit ce potentiel de transformation des TIC, les jeunes doivent posséder un large éventail de compétences numériques et bénéficier d'un accès financièrement abordable à la connectivité.

On compte aujourd'hui à travers le monde 1,8 milliard de jeunes de 10 à 24 ans, dont près de 90% vivent dans des pays en développement. En Afrique, continent où vivent 1,2 milliard d'habitants, les moins de 15 ans représentent 41% de la population, tandis que les jeunes âgés de 15 à 24 ans représentent 19% de la population. Dans un grand nombre de pays développés et de pays en développement, les jeunes, en particulier les jeunes filles et les jeunes femmes, sont confrontés de manière disproportionnée à la pauvreté et au chômage.

Les jeunes sont en droit de bénéficier d'une inclusion économique, sociale et numérique à part entière. Les TIC sont des moyens qui permettent aux jeunes femmes et aux jeunes hommes de contribuer et de participer activement à leur développement économique et social et d'en tirer parti. Connectés les uns aux autres comme jamais auparavant, les jeunes veulent apporter leur contribution à leur communauté, proposer des solutions innovantes et promouvoir le progrès social ainsi que le changement.

# 2 Vision

Construire un monde dans lequel chaque jeune est connecté, tire parti de l'économie numérique et de la transformation numérique et dispose de l'autonomie voulue grâce à l'accès aux TIC et à leur utilisation.

# 3 L'UIT et la Stratégie des Nations unies pour la jeunesse intitulée "Jeunesse 2030 – Travailler avec et pour les jeunes"

Il doit y avoir une forte convergence entre la Stratégie pour la jeunesse de l'UIT et la vision et les objectifs de la *Stratégie des Nations unies pour la jeunesse intitulée* *"Jeunesse 2030 – Travailler avec et pour les jeunes". En outre, cette Stratégie doit être en parfaite cohérence avec la vision mondiale commune réaffirmée dans la Résolution 200 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires relative au Programme Connect 2020 en faveur d'une société de l'information s'appuyant sur un monde interconnecté, où les télécommunications/TIC permettent et accélèrent une croissance et un développement socio-économiques écologiquement durables pour tous*.

Le secrétariat entretient des dialogues réguliers avec l'Envoyée du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour la jeunesse, Mme Jayathma Wickramanayake, et son Bureau.

Le secrétariat participera aux travaux du Comité directeur de haut niveau de la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse, pour veiller à ce que la Stratégie de l'UIT pour la jeunesse soit pleinement conforme à la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse et à ce que les travaux menés par l'UIT en faveur de la participation, de l'épanouissement et de l'autonomisation des jeunes soient plus efficaces.

Le secrétariat collaborera de manière plus soutenue avec le Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes. En sa qualité d'institution spécialisée des Nations Unies pour les TIC, l'UIT est investie d'un mandat dont plusieurs éléments se rapportent tout particulièrement aux jeunes. En conséquence, nous devrions jouer un rôle de premier plan en encourageant la mobilisation des jeunes et le dialogue avec le système des Nations Unies, l'accent étant mis notamment sur la technologie au service du développement.

La Journée internationale de la jeunesse organisée par les Nations Unies offre à l'UIT et à ses membres l'occasion de mettre en avant et de promouvoir les activités en matière de TIC intéressant les jeunes.

De surcroît, une vingtaine d'organisations et d'organismes du système des Nations Unies mettent actuellement en œuvre des stratégies, des programmes, des initiatives, des campagnes et des activités en faveur des jeunes. On peut citer à titre d'exemple la stratégie mondiale "Droits et liberté de choix pour tous les adolescents et les jeunes", lancée en 2019 par le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Guide sur la mobilisation de la jeunesse", présenté en 2019 par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le "Forum de la jeunesse" de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), le programme "Inclusion financière des jeunes" du Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), les "Guides pour la jeunesse" et les stratégies en faveur de l'emploi des jeunes de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le "Fonds d'innovation pour la jeunesse" du Groupe de la Banque mondiale, l'initiative "Des espaces pour les jeunes" prise par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et la campagne "Initiative pour la jeunesse" organisée par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC). L'UIT est encouragée à prendre une part active à la mise en œuvre des initiatives et activités liées aux jeunes.

# 4 Mandat de l'UIT

L'UIT est dotée d'un mandat clairement défini pour contribuer à l'inclusion et à l'autonomisation des jeunes dans la société numérique, comme en témoignent les références ci-dessus. De plus, en vertu de la Résolution **198 (Rév. Dubaï, 2018)**, intitulée "Autonomisation des jeunes au moyen des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication", l'UIT a pour mandat:

– de poursuivre les échanges avec les jeunes, par le biais des communications, du renforcement des capacités et des activités de recherche, en ce qui concerne l'inclusion numérique;

– de tenir compte des préoccupations relatives aux jeunes dans la mise en oeuvre du plan stratégique et du plan financier de l'UIT pour la période 2020-2023, ainsi que dans les plans opérationnels des Secteurs et du Secrétariat général;

– de tirer parti des initiatives menées à bien au cours des quatre dernières années et d'accélérer l'autonomisation des jeunes dans l'ensemble de l'UIT, dans les limites des ressources budgétaires existantes, afin de garantir le renforcement des capacités et la promotion des jeunes;

– de continuer à faire en sorte que les préoccupations relatives aux jeunes soient prises en compte dans les programmes de travail, les méthodes de gestion et les activités de développement des ressources humaines de l'UIT, et de soumettre chaque année au Conseil de l'UIT un rapport écrit sur les progrès accomplis.

La **Résolution 76 (Rév.Buenos Aires, 2017)** de la Conférence mondiale de développement des télécommunications, intitulée "Promouvoir l'utilisation des technologies de l'information et de la communication au service de l'autonomisation socio-économique des jeunes femmes et des jeunes hommes", dispose ce qui suit:

– le Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D) est chargé de continuer d'appuyer la mise en oeuvre d'activités, de projets et de manifestations visant à promouvoir les applications des TIC au service des jeunes femmes et des jeunes hommes, en particulier en ce qui concerne l'emploi, l'esprit d'entreprise et l'éducation, et de contribuer ainsi au développement éducatif et socio-économique et à l'autonomisation des jeunes, compte tenu du Programme de développement durable à l'horizon 2030;

– l'UIT-D, dans le cadre de l'objectif d'inclusion numérique qu'il s'est fixé, continuera d'appuyer les travaux visant à promouvoir l'utilisation des TIC au service des jeunes femmes et des jeunes hommes.

# 5 Objectif de la Stratégie pour la jeunesse

La Stratégie pour la jeunesse vise à avoir un impact réel sur la vie des jeunes du monde entier et à améliorer leur quotidien, afin de garantir leur participation à part entière à l'action menée par l'UIT, en tant que principaux acteurs de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Elle a pour ambition d'être en adéquation avec l'objectif recherché et de réduire la fracture numérique entre les jeunes.

Le BDT se propose de mettre en œuvre une stratégie globale en vue de la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2021 (CMDT-21) et au-delà, afin:

– d'intégrer la mobilisation des jeunes et leur participation aux travaux de l'UIT, afin de favoriser la réalisation des objectifs généraux de l'Union;

– d'encourager les jeunes à participer aux programmes, manifestations et activités de l'UIT, et à contribuer aux processus décisionnels, par exemple par l'intermédiaire du GCDT;

– de promouvoir les politiques en matière de TIC relatives aux jeunes dans les États Membres de l'UIT, pour garantir l'inclusion et l'autonomisation des jeunes, en particulier dans les pays en développement;

– d'instaurer un dialogue et d'engager des consultations à intervalles réguliers avec les jeunes et de prendre des mesures concrètes;

– de tenir compte des préoccupations relatives aux jeunes dans la mise en oeuvre du plan stratégique de l'UIT.

Il est indispensable de conclure des partenariats pour que la mise en œuvre de la Stratégie pour la jeunesse soit pérenne et effective. Le BDT se propose de collaborer avec les membres de l'UIT et les organisations et réseaux concernés ainsi qu'avec les bailleurs de fonds intéressés (banques de développement, fondations, entités du secteur privé) qui ont une stratégie centrée sur l'action en faveur de l'épanouissement et de l'autonomisation des jeunes.

Des efforts seront déployés pour faire participer tous les Secteurs de l'UIT, afin de coordonner la mise en œuvre de la Stratégie pour la jeunesse dans l'ensemble de l'Union.

À cette fin, les activités et mesures qu'il est proposé de mettre en œuvre dans le cadre de la Stratégie pour la jeunesse s'articulent autour de trois domaines d'activité.

|  |
| --- |
| **AUTONOMISATION**: Favoriser l'autonomisation des jeunes en créant une communauté de jeunes dirigeants.**MOBILISATION**: Rassembler les jeunes pour qu'ils collaborent avec l'UIT et ses membres.**PARTICIPATION**: Promouvoir le dialogue avec les jeunes et la participation des jeunes aux activités et processus décisionnels de l'UIT. |

## 5.1 AUTONOMISATION

L'autonomisation des jeunes offres des avantages uniques aux jeunes, en ce sens qu'elle leur permet d'acquérir les compétences et les qualifications essentielles dont ils se serviront dans leur développement personnel et professionnel.

*• Programme des jeunes dirigeants du secteur des TIC*

L'objectif est d'étudier la possibilité de créer un Programme des jeunes dirigeants du secteur des TIC, en lançant un appel international destiné à inciter les jeunes ayant obtenu des résultats remarquables dans le domaine des TIC à devenir de "jeunes dirigeants du secteur des TIC" (il est également proposé de baptiser ce programme "Programme de l'UIT pour les jeunes visionnaires").

Les jeunes dirigeants du secteur des TIC feraient connaître, encourageraient et organiseraient –dans leur pays et communauté −, des programmes, des campagnes, des initiatives et des activités sur les TIC au service des jeunes destinés à contribuer à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le réseau de jeunes dirigeants du secteur des TIC œuvrerait également en faveur d'une participation accrue et à part entière des jeunes à des forums internationaux, tant au niveau international qu'au niveau régional. Des représentants du Programme des jeunes dirigeants prodigueraient également des conseils sur les questions liées aux jeunes.

Le secrétariat apporterait un appui pour la coordination du Programme des jeunes dirigeants dans le secteur des TIC.

*• Programmes de renforcement des capacités*

L'idée est de proposer aux jeunes des programmes relatifs à l'acquisition de compétences numériques et au renforcement des capacités, par le biais des centres de transformation numérique et de l'Académie de l'UIT. Grâce à ces initiatives, l'UIT disposera d'orientations, d'explications et d'informations en retour sur les questions intéressant les jeunes.

*• Concours sur les jeunes et l'innovation*

Promouvoir les contacts entre les établissements universitaires et les jeunes, afin de trouver des solutions TIC innovantes au service du développement durable.

Organiser des concours s'adressant aux jeunes, afin de trouver des solutions TIC innovantes pour relever les défis d'envergure mondiale et favoriser la réalisation des 17 Objectifs de développement durable. Les jeunes seront encouragés à proposer des idées novatrices portant sur les questions qui sont les plus importantes pour eux.

## 5.2 MOBILISATION

Il s'agit d'inviter des jeunes à nouer des contacts avec l'UIT et ses membres et de se montrer réceptif à leurs intérêts, leurs préoccupations et leurs points de vue, afin d'intégrer une culture de la jeunesse dans les travaux de l'union.

*• Stages et Programme de jeunes professionnels*

Depuis janvier 2019, le BDT a recruté 55 stagiaires (âgés de moins de 30 ans en moyenne), qui travaillent dans différentes divisions et divers départements, tant au siège de l'UIT que dans les bureaux régionaux. Ces stagiaires, en apportant des idées nouvelles et innovantes, ont contribué de manière constructive aux travaux du BDT. La pratique consistant à recruter de jeunes stagiaires sera maintenue.

L'objectif est d'encourager la mise en place d'un Programme de jeunes professionnels (YPP) – initiative de recrutement de jeunes professionnels doués et très qualifiés qui souhaitent entamer une carrière à l'UIT.

*• Désignation de coordonnateurs pour les jeunes*

Le BDT désignera des coordonnateurs pour les jeunes dans chacun de ses départements du siège de l'UIT et dans chaque bureau régional, afin d'assurer une coordination efficace et de rationaliser les efforts liés à la mise en œuvre de la Stratégie pour la jeunesse.

*• Programme de recherche*

Des jeunes seront invités à suggérer des idées en matière de recherche sur les TIC, qui seront examinées par des établissements universitaires et auront pour but de relever les défis mondiaux en matière de développement et de trouver des solutions innovantes. Les résultats des activités de recherche seront communiqués à l'UIT et à tous ses membres.

*• Réseau de jeunes fonctionnaires de l'UIT (YSN)*

Envisager de mettre en place un réseau de jeunes fonctionnaires à l'UIT, pour encourager l'inclusion des jeunes dans tous les Secteurs, promouvoir la participation des jeunes fonctionnaires, favoriser les possibilités de formation et de mentorat à l'intention des jeunes fonctionnaires de l'UIT et inviter les jeunes fonctionnaires à proposer des idées et à formuler des suggestions qui seront transmises à la direction de l'UIT dans l'intérêt de l'Union.

## 5.3 PARTICIPATION

La Stratégie pour la jeunesse offrira aux jeunes la possibilité de participer aux réunions de l'UIT, de faire entendre leur voix, de collaborer avec les membres de l'UIT et de contribuer aux travaux de l'Union.

*• Volet "jeunesse" du GCDT (Groupe consultatif pour le développement des télécommunications)*

Le but est d'organiser un volet "jeunesse" du GCDT à l'occasion de la réunion annuelle du GCDT, lors duquel des jeunes pourront échanger des vues sur les questions relatives aux TIC et aux jeunes. Le volet "jeunesse" du GCDT pourrait être axé sur les lignes d'évolution des TIC intéressant les jeunes et faire le point de la mise en œuvre des objectifs et des résolutions adoptées par la CMDT et d'autres conférences de l'UIT concernant les jeunes. Les participants au volet "jeunesse" du GCDT seraient de jeunes délégués invités par des membres de l'UIT, auxquels se joindraient un certain nombre de jeunes dirigeants de l'UIT.

*• Forums de la jeunesse au niveau régional*

Il s'agit d'encourager l'organisation de réunions régionales consacrées aux jeunes, durant lesquelles des jeunes passeraient en revue les tendances, les perspectives et les enjeux liés aux TIC dans leur région, et communiqueraient aux membres de l'UIT leur vision du monde. Ces réunions pourraient avoir lieu juste avant ou juste après les forums régionaux sur le développement ou les réunions préparatoire régionales.

L'UIT et ses membres s'inspireront également de ces initiatives à l'occasion de la préparation de la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2021 (CMDT-21), en vue éventuellement d'élaborer de nouvelles résolutions, de définir de nouveaux objectifs et de prendre de nouvelles mesures concernant les jeunes.

*• Sommet pour la jeunesse organisé à l'occasion de la CMDT-21 (Conférence mondiale de développement des télécommunications)*

Des discussions sont en cours avec le pays hôte, à savoir l'Éthiopie, en vue d'organiser un "Sommet pour la jeunesse" à l'occasion de la CMDT-21 pour examiner et étudier les principaux problèmes de développement auxquels sont confrontés les jeunes ainsi que les priorités, les stratégies et le plan d'action du BDT en ce qui concerne les jeunes. À l'instar du volet "jeunesse" du GCDT, les participants au Sommet pour la jeunesse organisé à l'occasion de la CMDT-21 seraient de jeunes délégués invités par des membres de l'UIT, auxquels se joindraient un certain nombre de jeunes dirigeants de l'UIT.

*• Futurecasters: Sommet mondial des jeunes visionnaires*

Fort du succès et du retentissement de la manifestation "Futurecasters: Sommet mondial des jeunes visionnaires", organisée en janvier 2020, le BDT prévoit d'organiser des sommets analogues en 2021 et 2022 à Genève, avec la participation d'élèves du secondaire du monde entier.

Les étudiants débattraient de la façon dont il est possible de tirer parti des technologies pour progresser sur la voie de la réalisation des 17 Objectifs de développement durable et étudieraient, à travers le prisme de leur expérience et de leurs points de vue culturels et personnels, la façon dont la technologie peut changer le monde de manière positive. Les résultats de chaque Sommet seraient présentés au GCDT.

*• Consultations*

Tout au long de l'année, les jeunes seront consultés, dans le cadre de consultations en ligne et traditionnelles, afin de donner leur avis et de formuler leurs suggestions quant à la mise en œuvre de la Stratégie pour la jeunesse.

# 6 Conclusion et prochaines étapes

Les membres sont invités à examiner la Stratégie pour la jeunesse, à fournir des orientations et à envisager d'apporter un appui financier à sa mise en œuvre.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_